

NOUVEAUX PÉTROGLYPHES DU NORD CALÉDONIEN

Luc CHEVALIER,
Conservateur du Musée néo-calédonien.

Texte extrait des Etudes Mélanésiennes n° 12-13 de décembre 1959

L'étude des pétroglyphes néo-calédoniens est chose dangereuse parce qu'on est facilement tenté, à leur sujet, de crier au mystère et de « faire du roman ». Cependant, il importe de poursuivre cette étude et Luc Chevalier le fait avec sagesse en se contentant de décrire quelques nouveaux sites d'un grand intérêt et de rappeler, sans prendre partie, les diverses théories proposées à l'égard de l'origine de ces curieuses gravures.

Les pétroglyphes calédoniens, découverts par Glaumont en 1888, avaient fait l'objet d'une publication par L. Bonnemère dans *Les Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. V, 1895, et intitulée « Les pierres gravées de Nouvelle-Calédonie ».

Quelques années après, Marius Archambault, à la suite de fréquentes tournées dans l'intérieur pour le Service des Postes, découvrit un grand nombre de sites pétroglyphiques qu'il décrivit de 1901 à 1921 dans différentes revues scientifiques françaises.

Pendant cette même période, plusieurs notes et articles, basés généralement sur les travaux d'Archambault, furent écrits par différents auteurs, L. Capitan, L. Coutil, H. Giglioli, G. Hervé, J.-P. Lafitte, A. de Mortillet.

En 1926, Georges Luquet, dans son livre « L'Art néo-calédonien », a mis en œuvre les recherches d'Archambault. Après avoir dressé la carte des 79 sites connus à cette époque, donné 137 figures, il consacra la dernière partie de son ouvrage à l'étude des motifs des pétroglyphes calédoniens et chercha leur parenté.

M. T. Oriol, professeur de philosophie au collège LaPérouse, publia dans le bulletin n° 2 (p.~39) de la Société d'Etudes Mélanésiennes une communication particulièrement intéressante et qui résume d'une manière claire et bien informée nos connaissances sur les pétroglyphes. La suite de cet article annoncée dans ce numéro 2 est publiée par le même auteur dans le n° 3 du bulletin de la même Société (1948) avec la découverte et la description de cinq nouveaux sites trouvés par les membres de la mission géologique : MM. Routhier, Arnould, Avias, de Mortillet.

Avec les années suivantes, la question des pétroglyphes calédoniens semblait être momentanément délaissée lorsqu'en 1958 M. Gaston Lethézer, géomètre à Voh, nous signalait avoir rencontré, au cours de ses déplacements professionnels dans la région du Nord, plusieurs sites pétroglyphiques qu'il pensait nouveaux et nous proposait de nous

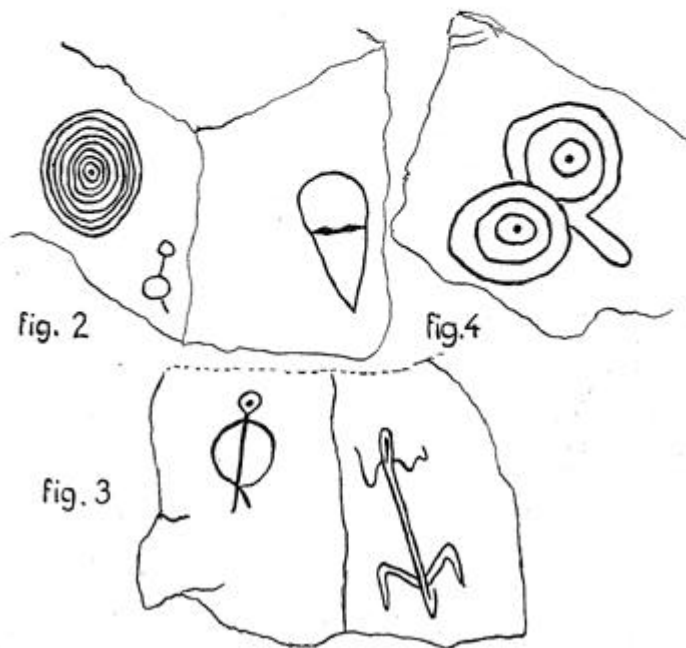
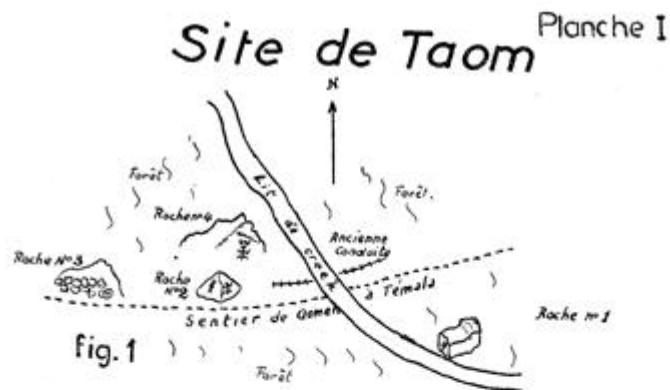
accompagner pour en faire un relevé, travail qui nous fut confié par la Société d'Etudes Mélanésiennes.

En sa compagnie, les régions de Tian, Ouégoa, Pamboa, Taom furent visitées et nous tenons tout particulièrement à remercier M. Gaston Lethézer pour le précieux et amical concours qu'il a bien voulu nous apporter au cours de cette intéressante tournée. Nos remerciements vont également à MM. Édouard et Jean Normandon, Germain Voung à Ouégoa, à Léon du village de Bondé, à M. Martin à Taom et à M. Hugouni à Voh pour leur collaboration spontanée et enthousiaste.

Voici donc croquis et descriptions des motifs relevés dans la région du Nord:

SITE DE TAOM.

Ce site, remarquable plutôt par les motifs relevés que par la quantité des



((pierres gravées », a été découvert par M. Gaston Lethézer en 1957 sur les collines boisées de « gaïacs » au pied des contreforts ouest du massif du Taom, à 3 km environ de l'habitation Martin (pont de la rivière Taom). Le site comprend quatre roches de serpentine gravées (Planche I, fig. I) :

Rocher n° 1 (Planche I, fig. 2).

De la forme d'un cube (1,20 m X 2,50 m X 1,50 m), porte :

Sur la face nord

motif n° 1: motif circulaire assez usé formé de huit cercles concentriques.

Diamètre du plus grand cercle : 62 cm;

motif n° 2 : cercle de 10 cm de diamètre, relié par une ligne verticale (10 cm) à un deuxième cercle de 15 cm de diamètre. Au bas et à droite de ce deuxième cercle s'amorce un sillon oblique de 5 cm de long. Bien que l'ensemble de ce motif soit usé, nous pensons qu'il s'agit là d'un motif humain, en partie détérioré;

face ouest : « Parachute ouvert », telle est l'image que l'on pourrait donner du motif de la face ouest. Le sillon de la ligne horizontale (30 cm) est gravé profondément et de largeur irrégulière. La hauteur du motif est de 65 cm.

Rocher n° 2 (Planche I, fig. 3).

A 60 m au nord de la roche 1, à droite du sentier sur les côtés d'une pyramide de 1,10 m de haut

face sud : apparence de motif humain (62 cm de haut) avec bras et jambes étalées. Les bras sont matérialisés par un sillon simple;

face ouest : apparence également de motif humain avec tête, corps, jambes mais sans bras, motif stylisé avec cercles (5 cm et 20 cm de diamètre) et lignes droites (28 cm et 5 cm).

Aux dires de Kamonlocoa (du village de Buyen), le motif de la face ouest représenterait une femme et celui de la face sud, un homme, et lorsqu'un individu passait près de cette roche, il y déposait autrefois une pierre.

Lorsque, actuellement, il arrive à un autochtone de la région de passer près de cette roche (ce qui est volontairement rare), une branche de feuillage cueillie dans les environs est déposée près de la roche.

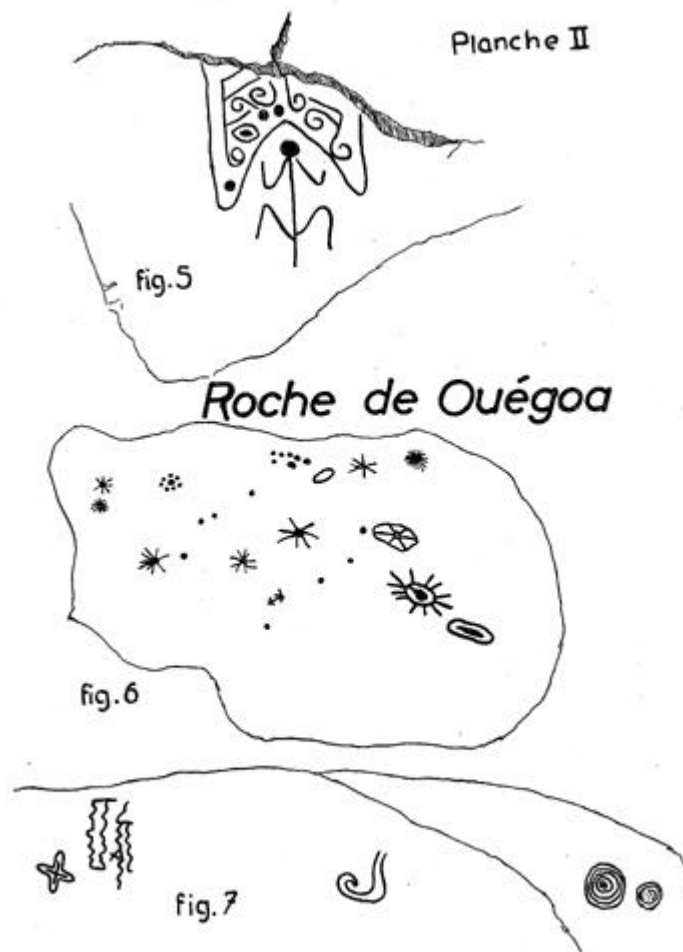
Rocher n° 3 (Planche I, fig. 4).

A 20 m au nord de la roche 2, à droite du sentier, sur une roche de 60 cm², un motif, du type classique « oculaire-nasal ». La roche gravée se trouve parmi un tas important de pierres plus ou moins grosses visiblement «déposées» contre la paroi verticale ouest d'une roche pyramidale de volume important. Il nous semble que c'était plutôt au pied de cette roche qu'autrefois étaient déposées les pierres signalées par Kamonlocoa.

Rocher n° 4 (Planche II, fig. 5).

A 15 m dans l'est de la roche 1, à la base ouest d'une grosse masse rocheuse, un motif comprenant : un personnage humain (40 cm), bras et jambes étalés, surmonté d'une sorte de W dans lequel sont inscrites cupules et spirales. Malheureusement le haut de la roche disparu, il manque la partie supérieure de ce motif non encore relevé à ce jour, motif qui est nettement « composé ».

L'ensemble du site de Taom se trouve juste à la limite de ce qu'étaient autrefois les territoires des « Gomen » et des « Témala » et qu'il était, paraît-il, dangereux de franchir pour les uns comme pour les autres. A l'heure actuelle, les autochtones de la région détournent volontairement leurs pas de ce lieu. Ils ont refusé d'y couper des « gaïacs » pour la société Ouaco, même pour un prix très élevé.



ROCHES DE OUÉGOA.

Sur les contreforts ouest de la colline de la mine Murat, au-dessus de la «vallée Antonioti », se trouvent deux roches gravées qui nous ont été indiquées par MM. Jean Normandon et Germain Voung, emplacement qui, nous ont-ils précisé, est un « poste » pour la chasse aux cerfs.

Roche n° 1 (Planche II, fig. 6).

Roche glaucophane à surface supérieure légèrement bombée (2,30 m X 1,20 m) comprend

un motif ovoïde simple, un motif ovoïde avec sillon intérieur, de nombreuses cupules dont certaines (en haut et à gauche) sont très nettement disposées en cercle (15 cm de diamètre).

Le motif le plus commun est le point avec rayonnement. Sept de ces motifs sont représentés mais le nombre de branches est de six pour certains et atteint dix-huit pour d'autres. Si le centre est généralement assez profondément marqué, les rayonnements sont nets mais peu profonds. Les extrémités des six branches d'un motif à rayonnement sont réunies par un sillon circulaire.

Enfin un cercle (22 cm de diamètre) rayonné de douze branches a un centre large et profond d'où part vers la gauche un rayon assez large.

Roche n° 2 (Planche II, fig. 7).

A 50 m au nord de la roche 1, sur une énorme «tête» de glaucophane se trouvent sur la face ouest trois motifs assez usés.

Motif n° 1 Croix simple avec enveloppe (33 cm).

Motif n° 2 . Ensemble de quatre lignes en zigzag et verticales d'une hauteur moyenne de 56 cm.

Motif n° 3. Motif dit « en crosse d'évêque inversée », matérialisé par un sillon double (hauteur 48 cm).

Motif n° 4. Ensemble de deux motifs circulaires; pour le premier cinq cercles concentriques (diamètre 34 cm) ; pour le second deux cercles sont seulement visibles.

SITE DE L'ILE POUMOL.

Ce site indiqué par M. Édouard Normandon, se trouve à l'embouchure du Diahot sur une île appelée Poumol ou île Sentinelle. A une centaine de mètres au-dessus d'une ancienne mine de cuivre, le site est composé de six roches plates d'une surface variant entre 50 cm² et 1 m². Ces roches (schistes rouges) sont réparties sur une superficie couvrant approximativement 6 ares. Les motifs qui sont assez usés présentent des ovoïdes et surtout des cercles avec « ombilic central » (Planche III, fig. 8).

Roche n° 1 (Planche III, fig. 9):

Croix simple avec enveloppe,

4 motifs ovoïdes avec sillon médian,

4 cercles simples et 2 cercles concentriques.

Roche n° 2 (Planche III, fig. 10)

2 motifs ovoïdes avec sillon médian,

3 cercles simples et 2 cercles concentriques,

2 cercles concentriques avec large rayon vertical.

Roche n° 3 (Planche III, fig. 11).

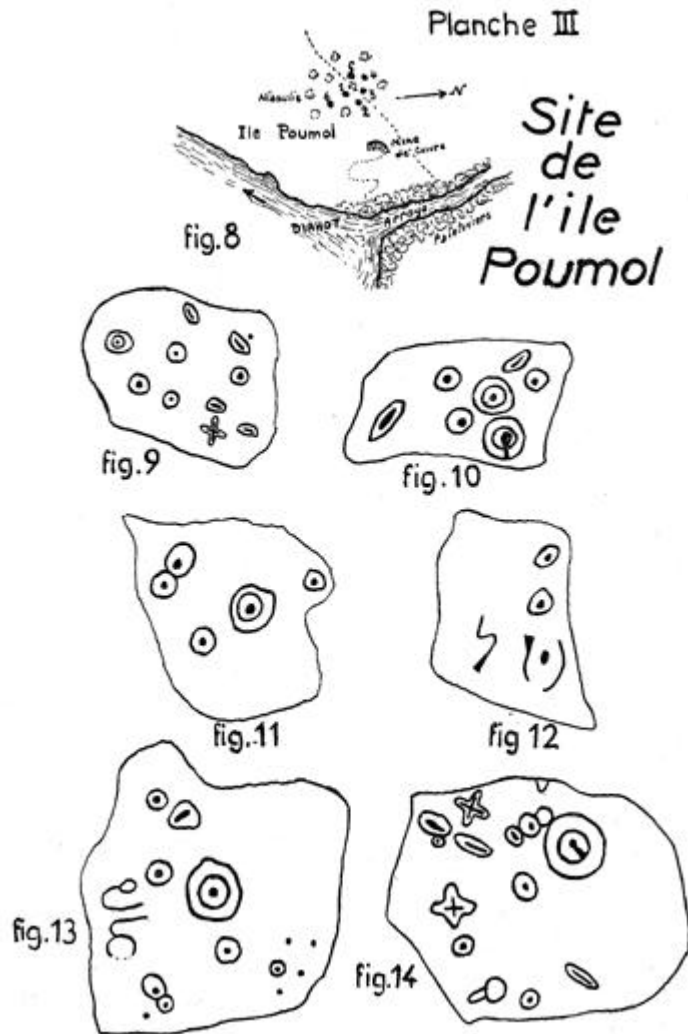
2 cercles simples, 2 cercles concentriques et 2 cercles simples tangents extérieurement.

Roche n° 4 (Planche III, fig. 12)

2 cercles simples superposés,

1 cupule ornée de part et d'autre de 2 lignes courbes,

1 motif en forme de S assez étiré.
Roche n° 5 (Planche III, fig. 13)

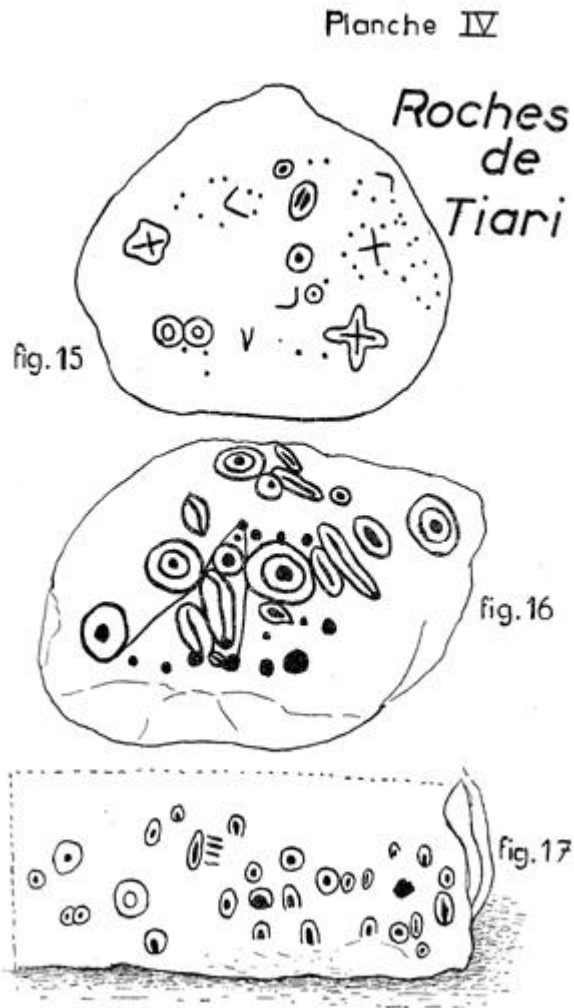


5 cupules;
 4 cercles simples,
 2 cercles concentriques,
 2 cercles simples tangent extérieurement,
 2 lignes horizontales s'ouvrant chacune vers l'extérieur et terminée par un cercle.

Roche n° 6 (Planche III, fig. 14)

2 croix simples avec enveloppe,
 3 cercles simples,
 3 ovoïdes avec sillon médian. Celui de gauche est lié à un petit cercle,
 3 cercles tangent extérieurement. Le premier cercle a un sillon médian, le deuxième un ombilic central,

2 cercles concentriques avec rayon du cercle intérieur très large.



ROCHES DE TIARI.

Roche de Paramoin (Planche IV, fig. 15).

Roche glaucophane isolée en bas et à l'est de la chapelle du village de Tian signalée par les habitants de ce village. D'une surface de 1,05 m X 0,83 m, on remarque:

- un grand nombre de cupules sur toute la surface de la roche,
- 2 croix simples avec enveloppe,
- 1 ovoïde au double sillon médian,
- 3 cercles simples,
- 2 cercles concentriques doubles tangents extérieurement,
- 4 motifs en forme de V plus ou moins ouverts,
- 1 croix simple enveloppée de cupules.

Roche de Tombala (Planche IV, fig. i6).

Roche glaucophane isolée près de la route du village de Tiari à l'est du creek Pwanang, signalée par les habitants de Tiari.

Disposition assez serrée de motifs comprenant : cercles concentriques avec cupules, motifs ovoïdes à sillon médian, le tout profondément gravé. A noter également la dimension de certaines cupules (8 cm de large sur 2,5 cm de profondeur).

Roche de Weboramdagat (Planche IV, fig. 17).

Dans le creek Pwanang au lieu dit e Weboramdagat s (traduction trou pour se baigner), sur la paroi verticale d'une roche glaucophane, exposition est, au niveau de l'eau, un ensemble de motifs d'ovoïdes avec sillon médian, de cercles simples et concentriques. Tous ces motifs sont assez usés.

5 m plus bas dans le lit du même creek, trois autres petites roches, probablement détachées de la roche principale, portent les mêmes motifs.

Roche de Mahamata (Planche V, fig. 18).

Signalée par M. Lethézer, roche glaucophane vert très clair, située en bas de l'habitation Albert Young à gauche de la route Tiari-Pam.

L'ensemble des motifs assez usés est composé d'ovoïdes simples, doubles avec sillon médian, de cercles concentriques doubles avec diamètre vertical ou diamètre cruciforme, de nombreuses cupules. Les motifs à l'intérieur des cercles sont en général profondément gravés.

On remarquera dans le groupe des roches de Tiari, comme dans celui de l'île Poumol, la forte densité des ovoïdes avec sillon médian et celle des motifs circulaires avec «ombilic central ».

Site de Bouélas (Planche V, fig. 19).

Dans le district de Pamboa, à la tribu de Bouélas, au lieu dit «Bouyao», à 1h de marche du village de Pamboa, au premier passage du Diahot, sur le sentier Pamboa-Téméline. Les motifs de ce magnifique site signalé par Léon, de Bondé sont répartis sur un ensemble de quatre roches glaucophanes situées dans le lit du Diahot, roches submergées à chaque inondation.

Roche n°1. Motif en forme de S très régulier auquel est ajoutée vers le bas une spirale s'enroulant de la droite vers la gauche.

Roche n° 2. Une croix simple avec enveloppe (23 cm) assez usée.

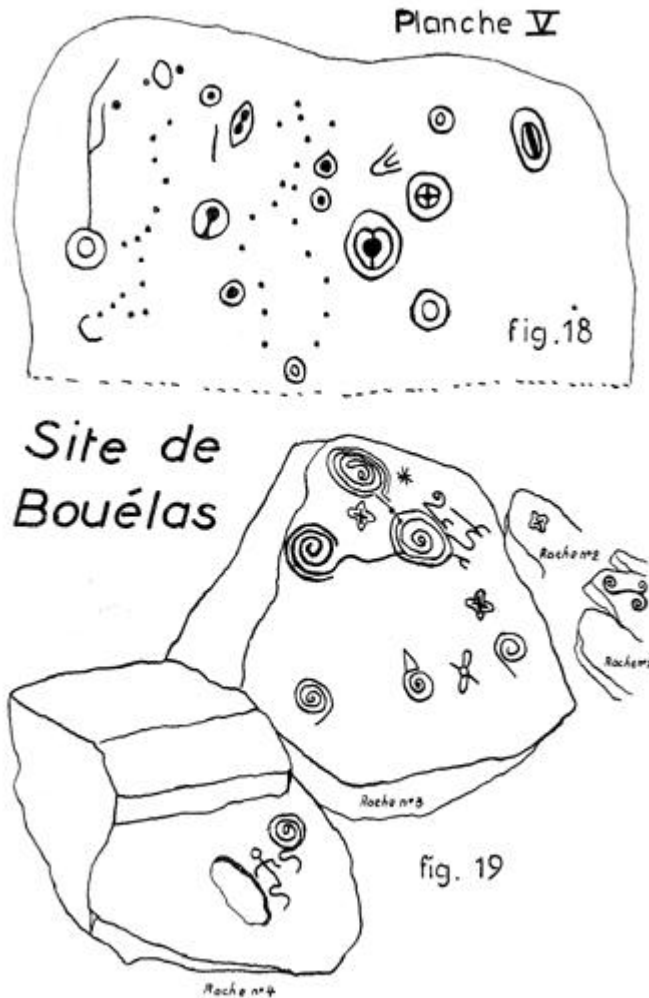
Roche n° 3. Le motif principal de cette roche est composé d'un ensemble de trois spirales dont la disposition forme un triangle de 86 cm de côté. Les spirales du haut sont reliées à celles du bas, l'une par une ligne droite, l'autre par une ligne «forme serpent ». Il est à remarquer que les spirales du haut sont enveloppées par un cercle incomplet alors que celle du bas l'est par un cercle complètement fermé. A noter également que la spirale supérieure de droite commence à se dérouler, au centre, de la gauche vers la droite pour, ensuite, faire un demi-tour complet et reprendre son déroulement de la droite vers la gauche.

Sous la spirale inférieure un motif en forme de «h » se répète trois fois: une première fois en position « inversée » et lié au cercle par le sommet, une deuxième fois en position « correcte » mais relié au cercle par une «ligne serpent», une troisième fois, séparé du cercle mais surmonté d'une petite spirale.

Le centre du triangle formé par les trois spirales est matérialisé par une croix simple avec enveloppe de 27 cm de haut.

Autres motifs : une croix simple avec enveloppe; deux spirales à déroulement inversé ; un petit cercle rayonné par deux lignes opposées et par deux ovoïdes opposés; une dernière spirale dont la fin du déroulement est surmontée par un triangle.

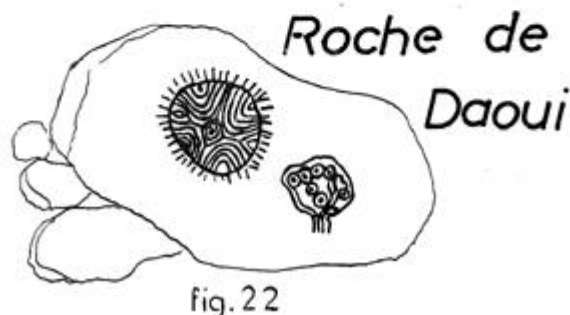
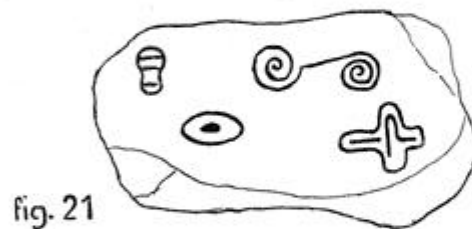
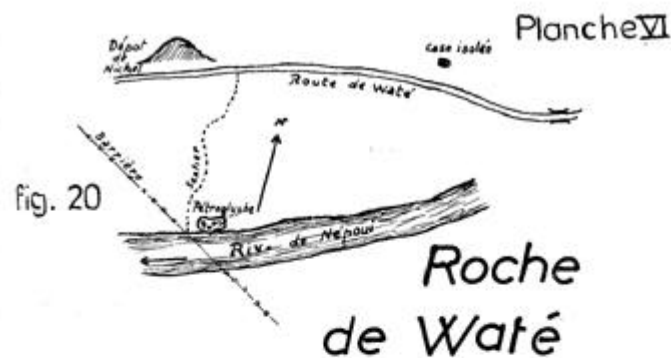
Roche n° 4. Comprend deux motifs : enveloppée d'un cercle complet, une spirale dont le déroulement se termine en e ligne serpent s. Un motif d'apparence humaine (tête, bras, corps) dont la partie inférieure se termine également en « ligne serpent ». L'érosion a enlevé une partie de la roche à gauche de ce dernier motif.



Sur le site de Bouélas, il existe une légende qui nous a été contée par le vieux Jean Koundiaie, habitant à Bouélas qui, à la question de savoir qui avait gravé ces dessins, nous a répondu:

« Ces dessins ont été faits par Kaouin Goa (Kaouin : caillou-homme, Goa : habitant). «Kaouin Goa », qui est le « caillou-père », est là. (Il nous montre à 50 m des roches gravées une magnifique pierre de 8 m de haut et dressée sur la rive gauche du Diahot.) Kaouin Goa était le maître de l'endroit; c'est lui qui a fait ces dessins et, de temps en temps, il tapait du tambour sur un caillou qui était là (à côté du motif humain, roche n° 4) et chantait. On l'entendait très loin dans la vallée; maintenant on ne l'entend plus. »

L'histoire de Kaouin Goa ainsi que la coutume pour le site de Taom sont, à notre connaissance, des exemples rares où l'on trouve la tradition liée aux pétroglyphes. Néanmoins, nous pensons que légende et coutume ont résulté plus de la constatation du pétroglyphe que de sa fabrication.



Roche de Waté (Planche VI, fig. 20 et 21).

La roche de Waté a été trouvée et relevée par M. Lethézer dont nous reproduisons croquis et motifs qu'il a bien voulu nous transmettre.

Les motifs de cette roche serpentine, répartis sur une surface de 1,30 m X 0,80 m comprend quatre motifs dont trois sont particulièrement intéressants : spirales réunies horizontalement qu'on pourrait peut-être considérer comme une variante du motif de la roche n° 1 du site de Bouélas (Planche V, fig. 19).

Apparence de pied (variante des motifs des pierres 8 et 99 du mont Kassducou, Luquet, fig. 158 et 170).

Motif à enveloppe cruciforme n'ayant, apparemment, jamais encore été relevé.

Roche de Daoui (Planche VI, fig. 22).

Roche serpentine située près du barrage de la conduite d'eau de Bourail, sur la rivière Daoui.

Le croquis reproduisant ce motif, genre « bull's eye », a été tiré d'une photographie prise par M. J. Barrau et qui nous a été communiquée par M. Lethézer.

A la suite des travaux Archambault-Luquet et des relevés faits en 1946 par les membres de la mission géologique et par nous-mêmes en 1959, la répartition côtière des pétroglyphes calédoniens connus à ce jour s'établit comme suit, en considérant la Chaîne centrale comme limite de séparation des deux côtes

Côte est : 17 sites, 331 pierres,

Côte ouest : 19 sites, 127 pierres.

On remarquera de suite que les sites connus sur la côte ouest, s'ils sont légèrement plus nombreux que sur la côte est, sont composés d'un nombre de pierres presque trois fois moins grand que sur la côte est. D'une façon générale les pétroglyphes sont nombreux en Nouvelle-Calédonie et M.

Oriol les classe en quatre catégories

- a) les pétroglyphes de crête;
- b) les roches de bord de rivière
- c) les falaises gravées de bord de mer;
- d) les roches à flanc de coteau.

Si la nature géologique de la roche est variée (serpentine, calcaire cristallin, schiste, glaucophane, etc.), elles ont toutes un point commun, celui de la dureté. En outre, « il n'existe, ajoute M. Oriol, aucun lien d'intérêt, de folklore, de tradition orale ou de souvenir entre l'existence des pierres gravées et l'indigène calédonien qui vivait à l'époque de leur découverte » Pour répondre à la question que chacun a au bout des lèvres en admirant les pétroglyphes calédoniens: « Qui a fait cela? », nous livrons dans un ordre chronologique l'opinion de différents auteurs :

L.BONNEMÉRE : «Les indigènes expliquent ces figures comme des signes concernant la culture. Les lignes ondées sont des taraudières de montagne».

(L'auteur voit une analogie entre ces gravures et celles des monuments druidiques du Morbihan (1))

M.ARCHAMBAULT : «Ces monuments ne doivent pas être attribués à la peuplade canaque qui peuple l'île actuellement (2).»

- « Les hiéroglyphes calédoniens mettent en évidence un système astronomique, des idées cosmogoniques et génésiaques qui montrent de multiples relations avec les idées en honneur chez les Chaldéens, les Egyptiens et les Syriens (3).
- « Ressemblance avec les dessins des tumuli bretons, irlandais et écossais... » Ces gravures ne sont pas l'œuvre des Mélanésiens habitant actuellement l'île (4). »
- « Les Canaques sont totalement étrangers à ces monuments (5).

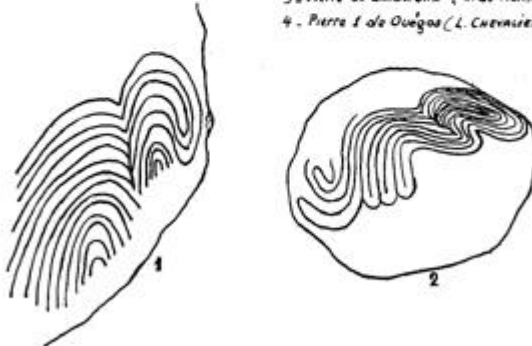
Planche VII



Motifs des pétroglyphes de Vikariaima (VENEZUELA) d'après "Notes on Venezuelan Archeology", J.M. CAUXENT - Aparicio de Correas - N° 3895 - CARACAS - p. 292 - fig 8.



*Motifs des pétroglyphes de N° Caledonia : 1 - Pierre 8 du Mont Kassoucou (Luquet)
2 - Pierre 1 du groupe de Kohé (Luquet)
3 - Pierre de Lindersilik (A. de Mortillet)
4 - Pierre 1 de Ouéga (L. Chevalier)*



1 - Motif des grandes dalles de "GRAV'INIS" (Maréchal) d'après une photo de "Sciences et Avenir" n° 149 - Juillet 1953 p. 352

2 - Motif de la pierre 28 de Bhnagha (Vallée de Pomerhoven) d'après "L'ART Néo-CALÉDONIEN" - Luquet - fig 94.

- « On ne peut attribuer ces monuments aux Mélanésiens implantés dans l'île (6).
- F SARASIN : admet l'hypothèse « d'une origine canaque des pétroglyphes en vertu d'une analogie avec certaines figures sur bois (7). »
- A. DE MORTILLET : « Ressemblance frappante avec les pétroglyphes de l'Amérique du Sud (8). »
- G.H. LUQUET pense que les pétroglyphes sont d'origine canaque et trouve dans les motifs l'application des « notions de synonymie graphique, d'homonymie graphique » (9).

L.LEENHARDT reconnaît « qu'aucune explication n'existe » des pétroglyphes d'Archambault (10).

T.ORIOL pense comme Archambault que « ces pétroglyphes sont l'œuvre d'une humanité antérieure aux indigènes mélanésiens actuels. Ils remontent peut-être aux grandes migrations polynésiennes du XIVe siècle ou même d'une antiquité fort reculée (11).

J. AVIAS pose l'hypothèse : « Une civilisation ayant précédé la civilisation canaque actuelle a occupé la Nouvelle-Calédonie pendant une longue période, c'est probablement celle qui a gravé les pétroglyphes (12).»

Pour certains auteurs, les pétroglyphes sont l'œuvre des Mélanésiens actuels, pour d'autres, ils sont celle d'une civilisation disparue de l'île. Quoi qu'il en soit des opinions émises, le problème reste irrésolu et les questions sans réponse.

Nous reproduisons en planche VII des motifs relevés en Bretagne, au Venezuela et en Nouvelle-Calédonie.

Il reste indiscutablement de nombreux sites à découvrir en Nouvelle-Calédonie et, très justement, M. Oriol préconise de compléter la carte d'Archambault-Luquet. C'est ce que nous avons commencé avec cette modeste contribution qui n'est que le début d'un travail que nous nous sommes chargé d'entreprendre : inventaire aussi complet que possible des pétroglyphes calédoniens. Ce travail comportera la mise à jour d'une carte pétroglyphique, la constitution d'un fichier contenant les croquis de tous les motifs des sites connus et relevés, des sites connus et non encore relevés et ceux de toute nouvelle découverte. Nous pourrons ainsi constituer une documentation qui, nous l'espérons, aidera un jour à déchiffrer l'énigme des pétroglyphes calédoniens.



un pétroglyphe de Papouasie.

Il intéressera nos lecteurs de comparer ce pétroglyphe de Papouasie avec ceux de la Nouvelle-Calédonie dont plusieurs portent des motifs assez semblables.

Cette photographie est reproduite ici avec l'aimable autorisation de la rédaction du *Papua and New Guinea Villager*.

Dans ce but, nous faisons appel à tous nos lecteurs, à toutes les personnes pour qu'elles signalent au Musée néo-calédonien la présence de pétroglyphes dans leur région, avec renseignements sur la localisation et un petit croquis du ou des motifs afin de savoir si oui ou non le relevé en a été fait. Déjà à Ouégoa, Pamboa et Tiari les habitants contribuent efficacement à la recherche des « pierres gravées » et nous les en remercions encore.

Nouméa, le 1er octobre 1959.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) O'REILLY. — Bibliographie de la Nouvelle-Calédonie. Société des Océanistes. Paris, 1955. Archéologie et Pétroglyphes. L. BONNEMÈRE (*Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Paris, 4e série, t.6, 1895).
- (2) ARCHAMBAULT. — Les mégalithes calédoniens (*L'Anthropologie*, Paris, t. 12, 1901).
- (3) ARCHAMBAULT. — Nouvelles recherches sur les mégalithes calédoniens (*Ibid.*, Paris, t. 13, 1902).
- (4) ARCHAMBAULT. — Sur une ancienne ornementation rupestre en Nouvelle-Calédonie (*L'Homme préhistorique*, Paris, t. 6, 1908).
- (5) ARCHAMBAULT. — Les glyphes et les épigraphes rupestres de la Nouvelle-Calédonie (*Journal asiatique*, Paris, 10 sér., t. 13, 1909).
- (6) ARCHAMBAULT. — Notes sur l'épigraphie des monuments lithiques de la Nouvelle-Calédonie. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1909. *Id.* tiré à part : Paris, Alphonse Picard, 1909).
- (7) SARASIN. — La Nouvelle-Calédonie (traduit par J. Roux), Bâle, Georg, 1917.
- (8) DE MORTILLET. — Les inscriptions scripturaires des îles calédoniennes (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6e sér., t.10, 1919).
- (9) LUQUET. — L'Art Néo-Calédonien. Paris, 1926.
- (10) LEENHARDT. — Notes d'Ethnologie néo-calédonienne. Paris, Institut d'Ethnologie, 1930. -
- (11) ORIOL. — Essai sur l'origine des pétroglyphes calédoniens (*Etudes Mélanésiennes*, Nouméa, 1 année, n° 2, avril 1939.)
- (12) AVIAS — Contribution à la préhistoire de l'Océanie : les tumuli des plateaux de fer en Nouvelle-Calédonie (*Journal de la Société des Océanistes*, Paris, t. 5, n° 5, 1949).